RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00020
Numéro SIREN : 571 720 200
Nom ou dénomination : MAISONS HENRI DEVRED

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003361

Date : 03/08/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/003361**
n° de gestion : **1957B00020**
n° SIREN : **571 720 200 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 03/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

MAISONS HENRI DEVRED - Sarl
29 Rue des Trois Cailloux 80000 AMIENS France

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur

AB|G-8002/T-DEPOT-ACTE/I-429565

SOCIETE DES MAISONS HENRI DEVRED

Société à responsabilité limitée au capital de 614 284 euros
Siège social : 29, rue des Trois Cailloux AMIENS (Somme)
RCS AMIENS B 571 720 200
SIRET 571 720 200 00013

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2020

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
03 AOUT 2020
AMIENS
80 - 02

L'an deux mille vingt
Le vingt-six juin à 10 h 30
A Amiens

Les actionnaires de la société Maisons Henri DEVRED, société à responsabilité limitée au capital de 614 284 euros, divisé en 26 708 actions de 23 euros chacune, dont le siège est à Amiens, 29 rue des Trois Cailloux, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par la gérance, par lettre recommandée adressée le 25 mai 2020 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre Devred en sa qualité de Gérant.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 26140 actions sur les 26 708 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires,

- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires, certifiée exacte par les membres du bureau,

- les formulaires de vote par correspondance,

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,

- le rapport de gestion établi par la Gérance,

- le rapport spécial sur les conventions réglementées,

- le texte des questions écrites posées par les actionnaires en application de l'Article L 225 108 du Code de Commerce,

- un exemplaire des statuts de la société,

- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Puis, le Gérant déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siége social, à compter du jour de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la Gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 et présentation des comptes annuels.

- Lecture du rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.

- Approbation des dites conventions.

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la Gérance.

- Affectation du résultat de l'exercice, dividendes

- Questions diverses

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales de publicité et dépôt

Il est ensuite donné lecture à l'assemblée du rapport de gestion établi par la Gérance, puis du rapport général et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et

l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2019, tels qu'ils sont présentés , ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par le Gérant sur les conventions visées aux articles L 223-19 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, mets successivement aux voix chacune des dites conventions.

Chaque intéressé ne prenant pas part au vote de la convention le concernant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Gérant, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Résultat net comptable. Bénéfice : 1 806 002,39 €

Affectation en report à nouveau en totalité, soit 1 806 002,39 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de distribuer, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, un dividende de 50 € par part. Elle prend acte que ce dividende sera payable à compter du 15 septembre 2020.

Ce dividende sera prélevé sur le poste Réserve extraordinaire.

Le montant des dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices s'élève à :

Exercice	Dividende
2017	70,00 €
2018	60,00 €
2019	50,00 €

Seules les personnes physiques peuvent bénéficier de la réfaction de 40% sur les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 335 400 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant.

Le Gérant : Pierre DEVRED



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
0 3 AOUT 2020
AMIENS
80 - 02

SOCIETE DES MAISONS HENRI DEVRED

Société à responsabilité limitée de 614 284 euros
Siège social : 29, rue des Trois Cailloux, Amiens (Somme)
RCS AMIENS B.571 720 200
SIRET 571 720 200 00013

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

A l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2020

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux prescriptions légales en vigueur, pour vous rendre compte de l'activité de notre société, des résultats de notre gestion au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le présent rapport de gestion, les comptes annuels, de même que les autres documents ou renseignements visés par la loi, ont été tenus à votre disposition dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires.

Modifications dans la présentation des comptes ou dans les méthodes d'évaluation.

Nous vous signalons qu'aucune modification n'a été apportée au titre de l'exercice écoulé dans la présentation des comptes ou dans les méthodes d'évaluation, par rapport aux comptes de l'exercice précédent.

Activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Les résultats de l'exercice écoulé vous sont présentés dans le tableau des soldes intermédiaires de gestion, ci-après. Ils sont comparés avec ceux de l'exercice précédent.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2019, notre filiale à 100% la SCI La Tannerie a réalisé un bénéfice de 23 582,96 €, contre 21 714,25 € l'année précédente.

Chiffre d'affaires.

Il s'est élevé à la somme de 1 747 929,08 €, sur les douze mois de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Il est en régression de 2,69 % sur l'exercice 2018.

Le départ de notre locataire de SAINT OMER, la société CAMAIEU, a laissé le local vacant depuis octobre 2019, nous recherchons activement un locataire pour cet emplacement.

C'est le seul local libre de notre patrimoine. En effet la société H2AIR, a loué le bureau laissé libre par la société SFS en liquidation judiciaire.

D'autre part nous vous signalons que nous avons eu l'opportunité de céder notre immeuble de DIJON, loué à la SAS DEVRED, moyennant un prix net vendeur de 750 000,00 €. La fréquentation de la rue Bossuet où il était placé baissait d'année en année.

Perspectives d'avenir pour l'exercice en cours

La fermeture administrative de tous les magasins depuis la mi-mars 2020 jusqu'au 11 mai 2020 a entrainé des demandes pressantes de la part de nos locataires commerçants, pour ne pas payer les loyers dus pendant cette période.

Beaucoup d'entreprises sortent fragilisées de ce confinement. Des négociations sont menées activement avec certains locataires pour obtenir le règlement d'une partie des loyers dus.

Incontestablement cet épisode aura un impact sur nos résultats 2020, sans qu'il soit possible actuellement de le mesurer.

Par précaution notre société a sollicite et obtenu du CREDIT DU NORD un prêt de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS, garanti par l'Etat. Durée un an au taux de 0,25 % l'an.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice au compte report à nouveau, soit la somme de 1 806 002,39 €. Ce résultat comprends à hauteur de 750 000,00 € le prix decession de notre immeuble de DIJON.

Nous vous proposons également de distribuer un dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de 50 € par part. Ce dividende serait payable à partir du 15 septembre 2020.

Le montant des dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices a été de :

Exercice	Dividende
2017	70,00 €
2018	60,00 €
2019	50,00 €

Situation financière.

Elle est détaillée dans les différents documents remis.

Notre capacité d'autofinancement s'élève pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 à la somme de 1 397 808 €.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir.

Au vu de la situation de certains de nos locataires, tous nos efforts porteront sur la limitation pour notre société de l'impact de la période de confinement qui leur a été imposée.

Activité de la société en matière de recherche et développement.

Notre société n'a entrepris aucune activité particulière dans ce domaine au cours de l'exercice écoulé.

Charges somptuaires.

Aucune charge somptuaire, visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

Conventions réglementées

Notre rapport spécial dont la lecture va vous être faite, détaille les différentes conventions intervenues au cours de l'exercice, ou qui ont été prolongées. Elles seront soumises à votre approbation.

Information

Nous vous signalons, conformément aux dispositions en vigueur, que Monsieur Pierre DEVRED, gérant de la société à responsabilité limitée Maisons Henri DEVRED est par ailleurs gérant de la Société Civile Financière Pierre DEVRED, holding du groupe.

Le Gérant : Pierre Devred

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
0 3 AOUT 2020
AMIENS
80 - 02

SARL
MAISON HENRI DEVRED

29 RUE DES TROIS CAILLOUX
80000 AMIENS

Exercice du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019
Comptes arrêtés au 31 décembre 2019

COMPTES ANNUELS

SA SECOVI
605 RUE SAINT FUSCIEN
BP 50067
80092 AMIENS

SOMMAIRE

1. ETATS DE SYNTHESE *1*

1.1. BILAN ACTIF 2

1.2. BILAN PASSIF 3

1.3. COMPTE DE RESULTAT PRODUCTION 4

2. ANNEXE *6*

2.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES 7

2.2. NOTES SUR LE BILAN 9

ETATS DE SYNTHESE

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	613 699,72		613 699,72	632 961,07
Constructions	8 335 557,45	5 629 287,26	2 706 270,19	2 911 219,44
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	465 687,26	353 557,66	112 129,60	134 508,94
Immobilisations corporelles en cours	10 651,53		10 651,53	10 651,53
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**9 425 595,96**	**5 982 844,92**	**3 442 751,04**	**3 689 340,98**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en–cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En–cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				**29 315,59**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	111 090,74	78 226,62	32 864,12	42 609,97
Autres créances	187 913,02		187 913,02	672 596,53
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	550 943,07		550 943,07	370 566,02
Disponibilités	241 630,11		241 630,11	201 895,66
Charges constatées d'avance (3)	50 000,00		50 000,00	62 151,49
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 141 576,94**	**78 226,62**	**1 063 350,32**	**1 379 135,26**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**10 567 172,90**	**6 061 071,54**	**4 506 101,36**	**5 068 476,24**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	614 284,00	614 284,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	111 740,92	111 740,92
Ecart de réévaluation	182 316,70	182 316,70
Réserve légale	61 428,40	61 428,40
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	222 334,56	971 464,11
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 256 721,39**	**853 350,45**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	38 374,00	38 374,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 487 199,97**	**2 832 958,58**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 536 436,31	1 721 497,10
Emprunts et dettes financières diverses (3)	401 686,93	407 117,93
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 011,63	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 919,65	5 499,88
Dettes fiscales et sociales	55 306,81	49 743,11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 780,06	10 863,64
Produits constatés d'avance (1)	6 760,00	40 796,00
TOTAL DETTES	**2 018 901,39**	**2 235 517,66**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**4 506 101,36**	**5 068 476,24**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 343 579,00	1 531 200,00
(1) Dont à moins d'un an (a)	673 310,76	703 316,56
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT PRODUCTION

	31/12/2019	%	31/12/2018	%	Variation N/N-	%
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 747 929,08	100,00	1 796 274,24	100,00	-48 345,16	-2,69
CHIFFRE D'AFFAIRES	**1 747 929,08**	**100,00**	**1 796 274,24**	**100,00**	**-48 345,16**	**-2,69**
Production stockée ou déstockage						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**1 747 929,08**	**100,00**	**1 796 274,24**	**100,00**	**-48 345,16**	**-2,69**
Production de l'ex. + vtes marchandises	**1 747 929,08**	**100,00**	**1 796 274,24**	**100,00**	**-48 345,16**	**-2,69**
Achats de marchandises						
Variation stocks de marchandises						
Achats de matières premières et autres appro.						
Variation de stocks matières premières et autre						
Sous–traitance						
Achats consommés						
MARGE BRUTE	**1 747 929,08**	**100,00**	**1 796 274,24**	**100,00**	**-48 345,16**	**-2,69**
Autres achats	23 791,65	1,36	18 839,85	1,05	4 951,80	26,28
Services extérieurs	113 441,91	6,49	133 672,40	7,44	-20 230,49	-15,13
Autres services extérieurs	51 897,60	2,97	40 598,10	2,26	11 299,50	27,83
Autres achats et charges externes	**189 131,16**	**10,82**	**193 110,35**	**10,75**	**-3 979,19**	**-2,06**
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	**1 558 797,92**	**89,18**	**1 603 163,89**	**89,25**	**-44 365,97**	**-2,77**
Subventions d'exploitation						
Impôts et taxes	169 897,47	9,72	175 364,24	9,76	-5 466,77	-3,12
Rémunérations	4 645,91	0,27	4 100,66	0,23	545,25	13,30
Charges sociales	1 900,06	0,11	1 691,61	0,09	208,45	12,32
Charges de personnel	**6 545,97**	**0,37**	**5 792,27**	**0,32**	**753,70**	**13,01**
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	**1 382 354,48**	**79,09**	**1 422 007,38**	**79,16**	**-39 652,90**	**-2,79**
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	4 912,00	0,28	7 775,71	0,43	-2 863,71	-36,83
Autres produits d'exploitation	0,69		1,02		-0,33	-32,35
Dotations aux amortissements sur immobilisati	244 371,09	13,98	280 215,25	15,60	-35 844,16	-12,79
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant	42 449,83	2,43	10 054,79	0,56	32 395,04	322,19
Dotations aux provisions pour risques et charg						
Autres charges d'exploitation	54,00		926,23	0,05	-872,23	-94,17
Autres charges et produits	**-281 962,23**	**-16,13**	**-283 419,54**	**-15,78**	**1 457,31**	**-0,51**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 100 392,25**	**62,95**	**1 138 587,84**	**63,39**	**-38 195,59**	**-3,35**
Bénéfice attribué, perte transférée	25 000,00	1,43	21 900,00	1,22	3 100,00	14,16

COMPTE DE RESULTAT PRODUCTION

	31/12/2019	%	31/12/2018	%	Variation N/N-	%
Perte supportée, bénéfice transféré						
Produits financiers de participation	11 666,00	0,67	26 302,12	1,46	-14 636,12	-55,65
Produits des autres valeurs mobilières	765,49	0,04	822,53	0,05	-57,04	-6,93
Autres intérêts et produits assimilés						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP						
Autres produits financiers						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch			6,10		-6,10	-100,00
Produits financiers	**12 431,49**	**0,71**	**27 130,75**	**1,51**	**-14 699,26**	**-54,18**
Dotations financières aux amortissements et pr						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Autres charges financières	35 836,81	2,05	39 850,38	2,22	-4 013,57	-10,07
Intérêts et charges assimilées						
Charges financières	**35 836,81**	**2,05**	**39 850,38**	**2,22**	**-4 013,57**	**-10,07**
RESULTAT FINANCIER	**-23 405,32**	**-1,34**	**-12 719,63**	**-0,71**	**-10 685,69**	**84,01**
RESULTAT COURANT AV. IMPÔT	**1 101 986,93**	**63,05**	**1 147 768,21**	**63,90**	**-45 781,28**	**-3,99**
Produits exceptionnels sur opérations de gestio						
Produits exceptionnels sur opérations en capita	750 000,00	42,91	171 505,60	9,55	578 494,40	337,30
Autres produits exceptionnels						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits exceptionnels	**750 000,00**	**42,91**	**171 505,60**	**9,55**	**578 494,40**	**337,30**
Charges exceptionnelles sur opérations de gest						
Charges exceptionnelles sur opérations en capi	54 984,54	3,15	81 464,36	4,54	-26 479,82	-32,50
Autres charges exceptionnelles						
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.						
Charges exceptionnelles	**54 984,54**	**3,15**	**81 464,36**	**4,54**	**-26 479,82**	**-32,50**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**695 015,46**	**39,76**	**90 041,24**	**5,01**	**604 974,22**	**671,89**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	540 281,00	30,91	384 459,00	21,40	155 822,00	40,53
TOTAL DES PRODUITS	**2 540 273,26**		**2 024 587,32**		**515 685,94**	**25,47**
TOTAL DES CHARGES	**1 283 551,87**		**1 171 236,87**		**112 315,00**	**9,59**
RESULTAT NET	**1 256 721,39**	**71,90**	**853 350,45**	**47,51**	**403 370,94**	**47,27**

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SARL MAISON HENRI DEVRED

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 506 101 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 256 721 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains	632 961		19 261	613 700
– Constructions sur sol propre	8 585 943		250 385	8 335 557
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	462 641			462 641
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 124		2 077	3 046
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	10 652			10 652
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	9 697 320		271 724	9 425 596
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**9 697 320**		**271 724**	**9 425 596**

NOTES SUR LE BILAN

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	5 674 724	221 992	267 428	5 629 287
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	329 149	21 816		350 964
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 107	564	2 077	2 593
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 007 979	244 371	269 505	5 982 845
ACTIF IMMOBILISE	**6 007 979**	**244 371**	**269 505**	**5 982 845**

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 349 004 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	111 091	111 091	
Autres	187 913	187 913	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	50 000	50 000	
Total	**349 004**	**349 004**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS A RECEVOIR	12
Total	**12**

NOTES SUR LE BILAN

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 614 284,96 Euros décomposé en 26 128 titres d'une valeur nominale de 23,51 Euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	38 374			38 374
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**38 374**			**38 374**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 016 890 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	1 536 436	192 857	796 698	546 881
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	376 558	376 558		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 920	13 920		
Dettes fiscales et sociales	25 355	25 355		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	57 861	57 861		
Produits constatés d'avance	6 760	6 760		
Total	**2 016 890**	**673 311**	**796 698**	**546 881**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	187 345			
(**) Dont envers les associés	29 952			

Charges à payer

	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	1 574
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	4 236
ETAT CHARGES A PAYER	2 564
DEBIT. DIV. CHARGES A PAY	30
Total	**8 404**

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTATEES D AVANCE	50 000		
Total	**50 000**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD. CONSTATES D AVANCE	6 760		
Total	**6 760**		